



Fiche d'information sur le recertification

L'essentiel en bref

- Le titre de spécialisation interdisciplinaire en chirurgie de la colonne vertébrale est valable 5 ans et doit ensuite être **recertifié**.
- Pour la recertification, il faut soumettre via un formulaire en ligne les justificatifs attestant d'au moins **50 crédits de formation continue** au total au cours de ces 5 ans.
- Il est de votre responsabilité de veiller à ce que vos coordonnées soient à jour et de soumettre les justificatifs dans les délais impartis. **Le fait de ne pas recevoir de rappel ne vous protège pas contre un retrait du titre.** Nous vous apportons notre soutien en vous contactant au préalable, conformément à la procédure décrite dans cette fiche.

Titre de spécialisation interdisciplinaire en chirurgie de la colonne vertébrale (SSNC & SO)

À l'occasion de l'obtention de votre titre de spécialisation interdisciplinaire en chirurgie de la colonne vertébrale, la Commission interdisciplinaire pour la formation continue et avancée en chirurgie de la colonne vertébrale (IKWFW) attire votre attention sur les informations suivantes :

- Le titre de spécialisation est **valable 5 ans à compter de sa délivrance** (cf. art. 7.1 du programme de spécialisation actuel) et doit être recertifié afin de garantir l'actualité des connaissances.
- Nous avons besoin de votre **adresse e-mail actuelle** afin de pouvoir vous contacter pour la recertification. Veuillez informer le secrétariat de tout changement de manière proactive.
- Le fait de ne pas recevoir de rappel **ne vous protège pas** contre un retrait du titre. Il est de votre responsabilité de vous informer de l'expiration de votre titre et de veiller à ce que vos coordonnées soient à jour.

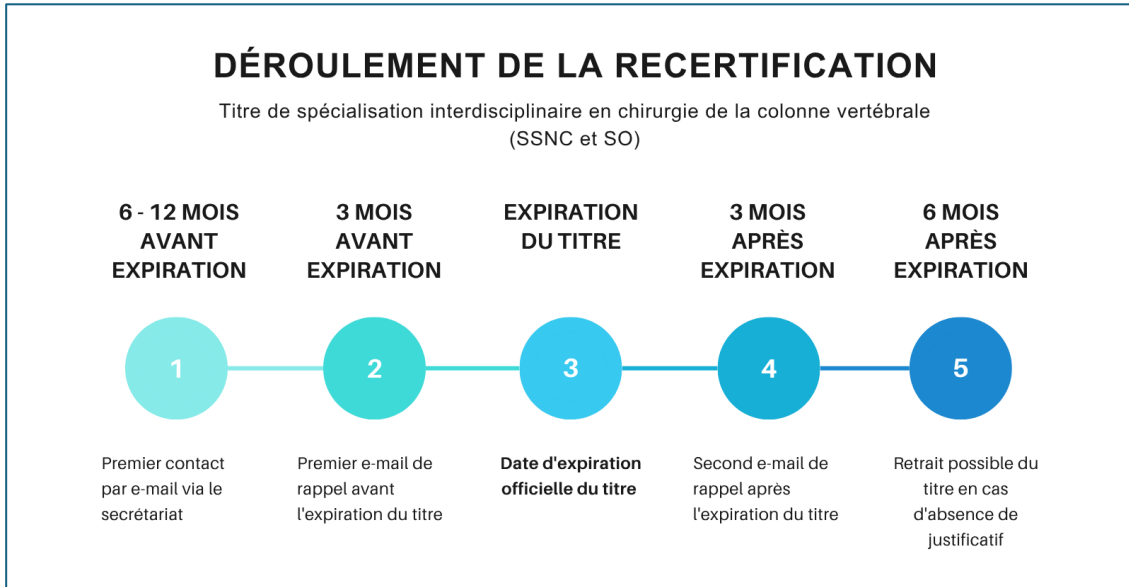
Recertification

- La formation continue nécessaire à la recertification comprend **au moins 50 crédits sur une période totale de 5 ans** (1 crédit = 45 à 60 minutes) sur un thème en lien direct avec la chirurgie de la colonne vertébrale (cf. art. 7.2).
- La participation à **des congrès ou à des cours organisés par les sociétés spécialisées** SSNC, SO, SSCR, DWG, Eurospine, AO Spine et NASS est généralement **reconnue**. Pour les autres congrès ou cours, la qualité ainsi que l'orientation spinale et chirurgicale de l'événement seront examinées par la commission.
- La preuve doit être fournie **spontanément, en temps utile avant l'expiration du titre**, à l'aide du formulaire disponible sur le site web de la Société suisse de neurochirurgie (SSNC) : www.swissneurosurgery.ch
- Les différentes attestations, certificats ou diplômes de participation indiquant le nombre de crédits doivent être téléchargés dans le formulaire.
- Les **frais** de recertification s'élèvent à CHF 300.00. Ils seront facturés après examen de la demande de recertification par la commission compétente, lors de la délivrance du nouveau diplôme.



Déroulement de la recertification

- 6 à 12 mois avant l'expiration : premier contact à l'adresse e-mail du/de la titulaire du titre enregistrée auprès du secrétariat.
- 1^{er} rappel : environ 3 mois avant l'expiration du titre de spécialisation
- 2^e rappel : environ 3 mois après l'expiration du titre de spécialisation
- **En l'absence de réaction ou de justificatifs** de la part du/de la titulaire du titre dans les 6 mois suivant l'expiration du titre de spécialisation, celui-ci **peut être retiré**.



Cas particuliers et prolongation du délai

En cas de non-respect du délai pour des raisons importantes (par exemple, maladie de longue durée, empêchement indépendant de la volonté du titulaire), une demande de prolongation du délai peut être déposée par écrit. La décision est laissée à la discrétion de la commission IKFWF.

Contact et questions

Pour toute question, veuillez vous adresser au secrétariat :

Commission interdisciplinaire pour la formation continue
en chirurgie de la colonne vertébrale (IKFWF)
c/o IMK Institut für Medizin und Kommunikation AG
Münsterberg 1
CH-4001 Bâle

Tél. +41 61 561 53 53

E-mail : spine@imk.ch

Veillez conserver cette fiche d'information dans vos dossiers.